Document généré le 25 avr. 2024 00:51

Lien social et Politiques

MISHRA, Ramesh. 1999. *Globalization and the Welfare State*. Edward Elgar Publishing et Cambridge University Press, 152 p.

Christelle Mandin

Numéro 45, printemps 2001

Les frontières du social : nationales, transnationales, mondiales ?

URI : https://id.erudit.org/iderudit/009410ar
DOI : https://doi.org/10.7202/009410ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)
1703-9665 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Mandin, C. (2001). Compte rendu de [MISHRA, Ramesh. 1999. *Globalization and the Welfare State*. Edward Elgar Publishing et Cambridge University Press, 152 p.] *Lien social et Politiques*, (45), 189–190. https://doi.org/10.7202/009410ar

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 2001

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Senarclens, « Les nouveaux enjeux de la régulation sociale »), l'autre propose une approche plus dynamique qui prend en compte le poids croissant d'autres acteurs (B. Badie, « La régulation sociale au-delà de la souveraineté des États »). Ces contributions offrent des cadres de compréhension des interactions entre les gouvernements, les acteurs non étatiques et les organisations internationales dans la définition des politiques sociales.

D'autre part, deux articles offrent une évaluation comparatiste des contraintes externes sur les politiques sociales nationales. F.-X. Merrien retrace les conditions de mise en œuvre des politiques sociales passées pour évaluer ce qui est spécifique de l'environnement actuel (« Nouveau régime économique international et devenir de l'État providence ». J.-P. Faugère met en évidence la prégnance de la conception libérale de l'Europe sociale pour en souligner les différentes traductions dans les politiques de l'Union européenne (« La régulation sociale dans la construction européenne »).

Enfin, la place des politiques sociales dans les actions et les processus de décision des organisations internationales est explorée. M. Kostecki s'intéresse à la régulation des conditions de travail par l'entremise de l'OMC (« Le système du commerce mondial et la clause sociale »). F. Maupain esquisse les opportunités de régulation d'une OIT renouvelée (« L'OIT devant le défi de la mondialisation »). L. Boisson de Chazournes met en avant les réorientations récentes des institutions de Bretton Woods (« Banque mondiale et développement social »).

La perspective de l'ouvrage est donc large et ouverte. Toutefois, au-delà de leur qualité prise individuellement, l'intérêt de ces contributions est que toutes illustrent le lien constant entre les espaces internes, régionaux et internationaux.

Les enjeux de la régulation sociale internationale ne sont pas compréhensibles sans la mise au jour, d'une part, des multiples acteurs concernés (gouvernements, lobbies, syndicats, ONG, organisations régionales ou internationales) et, d'autre part, des interdépendances qui les lient. Cette régulation est au cœur d'une double tension entre les organisations internationales et les représentants des ONG (B. Badie) et entre les États (P. de Senarclens). M. Kostecki illustre ces rapports de puissance entre les nations avec le débat sur l'insertion d'une clause sociale au sein de l'OMC, perçue par les pays du Sud comme une politique protectionniste du Nord. À une échelle moindre, les discussions sur le contrôle du *dumping* social sont un enjeu politique intra-européen, comme le souligne J.-P. Faugère. Les tentatives de maîtrise des effets négatifs de la mondialisation reflètent ainsi en partie des rapports d'hégémonie politique.

C'est donc ce que B. Badie appelle « la médiation souverainiste » qui bloque tout progrès de la régulation sociale à l'échelle de la planète. La constitution d'un espace public international est alors un moyen de maîtriser les effets pervers de la mondialisation. La difficulté d'un tel projet réside dans la légitimité des représentants de cette société civile. Selon F. Maupain, la représentation tripartite des États au sein de l'OIT semble en faire l'organe international le plus démocratique et le mieux armé techniquement pour réguler. Pour sa part, L. Boisson de Chazournes voit l'intégration du développement social dans les activités de la Banque mondiale l'occasion de modifier le mode de décision des organisations internationales en favorisant la participation des populations.

Ce que mettent en avant ces diverses contributions, c'est une partie des multiples processus à l'œuvre dans la mondialisation et les « frottements » et « bricolages » qui les accompagnent, pour reprendre les termes de B. Badie. La régulation sociale internationale est alors un révélateur des tensions de la scène internationale, y compris dans leurs dimensions internes.

Marc Dixneuf
Université Paris 13-Villetaneuse

• MISHRA, Ramesh. 1999. *Globalization and the Welfare State*. Edward Elgar Publishing et Cambridge University Press, 152 p.

Dans ce livre, Ramesh Mishra cherche à démontrer que la mondialisation n'est pas un phénomène nouveau en tant que fait économique mais de par ses implications politiques. Il soutient en effet la thèse que l'ouverture des économies permet la propagation de la doctrine néolibérale. Ainsi, alors que pendant les années 1960, la circulation des principes keynésiens a conduit à l'élaboration de politiques expansionnistes et au développement des États-providences, nous assistons depuis le début des années 1990 à un mouvement inverse, la diffusion de l'idéologie de marché par le vecteur de la mondialisation, concourant au retrait des États-providences.

Afin d'étudier l'impact de la mondialisation sur l'État-providence, l'auteur analyse l'évolution de la situation sociale des pays anglo-saxons puis compare ces résultats avec la situation de la Suède, de l'Allemagne et du Japon.

Pour mener à bien ce travail, il définit sept critères d'appréciation :

l'abandon des politiques expansionnistes, la flexibilité accrue du marché du travail, qui produit des inégalités de salaires et de conditions de travail, la pression sur les systèmes de protection sociale et les dépenses publiques à cause de la priorité donnée à la réduction des déficits et de la volonté de baisser le niveau des impôts, la mise en question de l'idée de salaire minimum, la perte de pouvoir de la régulation tripartite et l'importance croissante du capital, la «fin des idéologies », qui contraint le choix politique en excluant virtuellement l'approche centre-gauche, et enfin la logique d'une économie déconnectée du social qui s'oppose à celle de la communauté nationale et de la politique démocratique (p. 15).

Le mouvement de retrait, plus visible dans le monde anglo-saxon – accentuation du phénomène des *working poor*, des inégalités et du niveau de pauvreté (de 9 à 25 pour cent de la population en Grande-Bretagne entre 1979 et 1991-1992) – semble moins évident en Europe continentale ou au Japon. Et pourtant, en Suède, l'ouverture accrue de l'économie a conduit le gouvernement à abandonner son objectif de plein emploi (le taux de chômage, de 2 pour cent à la fin des années 1980, s'élève à 8 pour cent en 1998), et à modifier qualitativement le système de protection sociale en passant du modèle de la citoyenneté sociale à celui de l'assurance sociale et en introduisant le principe du *workfare*. En Allemagne, le modèle de l'économie sociale de marché fondé sur une approche consensuelle fait place à une logique plus « américaine », et le Japon, symbole de l'économie protégée, est victime de la récession depuis le début des années 1990.

Par conséquent, le mouvement de dérégulation des États-providences amorcé dans le monde anglo-saxon a tendance à se généraliser et « ce qui avait commencé comme le projet national des gouvernements néo-conservateurs est devenu un point de l'agenda économique de la mondialisation » (p. 51).

Pour Ramesh Mishra, le problème actuel consiste en une dissociation de l'économique et du social : en effet, « les économies se sont globalisées mais les sociétés et les communautés restent nationales » (p. 116). Jusqu'à présent, l'influence des organisations internationales (FMI, Banque mondiale, OCDE), bien que celles-ci commencent à reconnaître l'importance du social dans le développement, a plutôt été de pousser vers un État-providence résiduel à travers la dérégulation et la fragilisation de la protection sociale. Et même si l'ONU, l'OIT et l'Union européenne se sont efforcées de réfléchir au problème de la protection sociale dans une perspective supranationale, la politique sociale reste le domaine réservé des États. L'auteur l'explique par deux raisons : l'absence d'une instance de gouvernance mondiale qui aurait l'autorité nécessaire pour établir et mettre en œuvre des normes sociales, et le manque d'indicateurs sociaux qui seraient viables parce qu'élaborés en fonction du niveau de développement économique des pays. (p. 129) Selon lui, la seule façon de préserver les niveaux sociaux serait d'élaborer un accord multinational.

Ramesh Mishra a fait le choix d'un livre engagé, écrit pour dénoncer l'impact de la mondialisation sur les systèmes de protection sociale. Son refus de considérer l'ouverture des économies et la dérégulation financière comme des phénomènes apolitiques peut surprendre, voire choquer. Et pourtant, ce livre très bien documenté est nourri par une argumentation extrêmement riche, et atteint sans nul doute son objectif : alerter le lecteur sur les dangers d'une économie non régulée, et lui faire prendre conscience des conséquences de l'idéologie de marché dans le domaine social.

Christelle Mandin
Institut d'études politiques de Paris

• POITRAS, Claire. 2000. *La Cité au bout du fil. Le téléphone à Montréal de 1879 à 1930*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 323 p.

Claire Poitras nous raconte un autre moment de changement rapide et d'introduction de « nouvelles technologies », en s'inspirant notamment d'approches récentes qui s'intéressent à l'espace. Ce moment est le premier demi-siècle du téléphone à Montréal, au cours duquel cette technologie toute récente se répand de manière fulgurante dans les grandes villes nord-américaines. Le téléphone, tout comme l'Internet plus récemment, rejoint d'abord des gens d'affaires qui l'utilisent pour faciliter leurs transactions, et il devient un service public présent dans la plupart des résidences.

L'auteure présente la dynamique sociale ayant marqué l'implantation du téléphone à Montréal. Ses inspirations théoriques sont de deux ordres.